

M. Mackenzie.—Je suis heureux de l'apprendre.

394. Tel n'était-il pas le désir de *M. Fleming* dès le début ? Je crois que oui ; c'est la vraie manière de procéder, sans contredit.

395. Alors les commissaires n'avaient pas exigé ce point ?—Non. Prenez le cas de la section No. 10. Les entrepreneurs se mirent à l'ouvrage et débloyèrent leurs 20 milles ; mais, de fait, ils n'entreprirent rien de la partie sérieuse de l'ouvrage. Ils ne firent des excavations que sur les points les plus faciles.

396. *Par M. Mackenzie.*—LE débloi était peu important. Le bois n'était que du bois nain, produit de la première pousse après un incendie ?—Les entrepreneurs se sont plaints de ce que les déblois n'étaient pas assez payés ; mais, autant que j'ai pu en juger, il n'y avait pas de bois de haute venue.

M. Mackenzie.—Je ne crois pas avoir vu, dans cette région, un arbuste haut de plus de six pouces.

M. FLEMING est examiné de nouveau.

397. *Par M. Mackenzie.*—Je désire vous faire une question que j'expliquerai en peu de mots. Les paiements faits aux entrepreneurs n'étaient pas proportionnels aux prix de la cédula, mais représentaient une proportion des quantités d'ouvrages pour la section. C'est la réponse qu'a fait le commissaire relativement à la section No. 10 sur laquelle les travaux ont été commencés près de Newcastle où l'on pouvait aisément se procurer tous les matériaux. J'ai demandé si l'ingénieur de district fournissait un bordereau de la paie journalière des hommes, chevaux, etc., employés ?—La réponse a été que cet état était fourni non pas à eux mais à nous ?—Il est naturel que je sache tout ce qui se passe sur la ligne. Dès le début, j'ai exigé des bordereaux exacts indiquant le nombre d'hommes, chevaux, etc. De moi-même, j'ai donné instruction à l'ingénieur de chaque section de tenir un compte exact autant que possible du personnel, chevaux, etc., employés. Dans certains cas, les rapports n'étaient pas très-exacts ; dans d'autres, ils suffisaient à l'objet que j'avais en vue ; empêcher les réclamations extravagantes des entrepreneurs *versus* le gouvernement. C'était un de mes principaux objets.

398. Ce que j'ai voulu dire par ma question relativement à cette section No. 10 est ceci : les entrepreneurs ont travaillé sur les parties les plus faciles de la section, et si vous les avez payés en proportion du prix pour la section, ils ont évidemment reçu un prix trop élevé. A mon avis, vous devez avoir besoin, pour vos calculs, non seulement d'un état du nombre d'hommes, chevaux, etc., employés, de manière à pouvoir fixer les prix non d'après le nombre de verges d'ouvrages faits, mais en tenant compte des facilités d'obtenir les matériaux. Si vous avez payé *prix plein* pour chaque verge d'ouvrage fait, alors vous devrez donner moins pour les parties les plus difficiles ?—Nous avions commencé à tenir compte de la nature des ouvrages faits ; mais il a été constaté que ce procédé était injuste pour les entrepreneurs qui, au début, ont à faire de fortes dépenses, non représentées pour l'ouvrage fait ; alors je me décidé à accorder une moyenne sur la quantité.

399. J'admets que cette manière d'envisager les choses est assez juste. Avez-vous jamais donné instructions aux ingénieurs, sur cette section ou sur d'autres, de commencer simultanément à plusieurs points, afin que leurs travaux représentassent bien la moyenne des difficultés d'une section ?—C'est ce que les ingénieurs et moi-même avons toujours demandé des entrepreneurs. Mais il n'en ont pas toujours agi ainsi. Nous ne pouvions leur en faire une obligation. Ils nous disaient qu'il leur convenait mieux de commencer à tels ou tels points, et nous ne pensions pas que cela pût nuire à l'ensemble des travaux.